

Sujet : Contestation PLU chemin doux
De : Ingrid Ravet <ingrid.ravet@gmail.com>
Date : 26/11/2020 à 20:39
Pour : enquete.plu@monestierdeclermont.fr

Bonjour

Je viens d'apprendre la création d'un chemin doux aux limites de ma propriété le 4 Allée de la Petite Prairie, 38650 Monestier-de-Clermont.

Je soutiens l'opinion de Madame Vuillaume qui a consigné ses remarques sur le registre.
Remarques consignées sur le registre de l'enquête publique du PLU par Mme VUILLAUME Le 25/11/2020

Il n'y a pas d'avantage de créer un chemin piéton à cet endroit alors qu'il y a des trottoirs qui desservent la pharmacie et le cabinet médical

Cordialement

Ingrid RAVET
4 allée de la petite prairie
38650 MdC